

C. Grandjean s'acharne à démanteler nos lycées pros. Sans aucun bilan de la réforme Blanquer, elle piétine sans vergogne les besoins des jeunes et des personnels.

Son objectif est clairement de soumettre les jeunes mineurs et les enseignant·es au modèle et aux dangers de l'apprentissage : davantage de stages, moins d'école, davantage d'entreprises dans nos lycées pros, moins d'études supérieures, moins de qualifications, plus de décrochage et toujours plus de missions et de temps de travail pour les personnels.

Le pacte LP, les fermetures autoritaires et injustes des filières tertiaires et maintenant la désorganisation complète de la classe de terminale bac pro, année pourtant

cruciale pour l'obtention du diplôme, C. Grandjean orchestre le basculement de nos métiers et des lycées pros vers du formatage à l'emploi. Elle impose aussi frontalement une remise en cause de nos statuts en particulier par l'annualisation du temps de travail.

Dans la période dramatique que nous traversons, le lycée professionnel a un rôle décisif dans la prévention des actes extrêmes. Or ce projet radical et dangereux est à l'opposé de cet objectif qui passe par un renforcement de tous les savoirs.

Face à ces choix irresponsables, le SNUEP-FSU oppose un contre-projet qui, dans un premier temps, inscrit des grands principes respectueux du travail des PLP, des spécificités des lycées pros et qui rétablit les heures disciplinaires perdues avec la réforme Blanquer.



NOTRE CONTRE-PROJET SUR LES GRILLES HORAIRES

BAC PRO	Heures hebdomadaires	Gain / actuel
Enseignement professionnel	13	+ 3
Prévention Santé Environnement	1,5	+ 0,5
Éco-gestion / Éco-droit	1,5	+ 0,5
Français / Histoire-Géo / EMC (dont 1h Atelier philo 1 ^{re} et T ^{le})	5,5	+ 2
Mathématiques	2,5	+ 1
LV1	2,5	+ 0,5
Sciences ou LV2	2	+ 0,5
Arts Appliqués	1,5	+ 0,5
EPS	4	+ 1,5
Total élève	34	+ 4
Effectifs :		
-> enseignement professionnel : 12 élèves maximum (moins dans certaines spécialités)		
-> enseignements généraux : 24 élèves maximum + groupes réduits		
-> 2 ^{de} bac pro : toutes les heures en groupes réduits		

CAP	Heures hebdomadaires	Gain / actuel
Enseignement professionnel	14	+ 4
Éco-gestion / Éco-droit	2	
Prévention Santé Environnement	2	+ 1
Français / HG / EMC	4,5	+ 2,5
Mathématiques-Sciences	3,5	+ 2
LV1	2	+ 0,5
Arts Appliqués	2	+ 1
EPS	4	+ 1,5
Total élève	34	+ 3
Effectifs :		
-> enseignement professionnel : 6 élèves maximum		
-> enseignements généraux : 12 élèves maximum, regroupements avec d'autres classes interdits		

RESPECTER LE TRAVAIL DES PROFESSEUR·ES DE LYCÉES PROS

PFMP : Pas d'augmentations et choix des périodes maintenues aux mains des équipes pédagogiques et CA.

Disciplines : Toutes les disciplines fondent la culture générale des élèves. Les enseignant·es doivent bénéficier de plus de temps pour faire réussir tous les élèves.

Projets : Constitutifs de l'enseignement professionnel, les projets doivent émaner des équipes pédagogiques qui maîtrisent les filières et les besoins des élèves. Ils doivent être financés en heures de DHG sur la base du travail effectué et non à la tâche ou à la mission (cf. pacte LP).

Demi-groupes : les élèves de lycées pros entrent dorénavant très jeunes (80 % ont 15 ans) et cumulent des difficultés sociale, économique et scolaire. Les classes de 2^{de} bac pro doivent être toutes dédoublées et les regroupements de CAP interdits en enseignement général.

Contenus : des concertations avec les personnels et les organisations syndicales doivent être initiées sur un temps assez long pour reconstruire des programmes d'enseignement ambitieux et émancipateurs.

Grilles horaires : hebdomadaires pour un accès égalitaire aux enseignements pour tous les élèves.